



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

**Opération de Renouvellement Urbain : Etudes de marché de
définition en vue de requalifier les espaces urbains du Clou-Bouchet
- Approbation du programme**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040007

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération en date du 14 février 2003, la ville de NIORT s'est engagée dans un vaste chantier autour de la requalification des espaces urbains du Clou-Bouchet. A cette occasion 3 marchés de définition ont été passés avec des équipes pluridisciplinaires de concepteurs. Leurs études qui se dérouleront sur plusieurs mois ont pour objectif de repenser le fonctionnement et la qualité du cadre de vie sur ce quartier, à la faveur d'un examen approfondi de l'ensemble des composantes urbaines et sociales qui s'y exercent.

Outre les questions relatives à l'habitat, pour autant fondamentales, les espaces urbains sont l'élément de liaison par excellence des logements avec les équipements publics et associatifs, les activités diverses et le reste de la Ville. Ils concourent à des usages nouveaux, peuvent être source de dynamisme et d'identification. Ils constituent le cœur du projet qui portera également sur un redéploiement des fonctions à l'intérieur du quartier avec un impact en terme de nouveaux volumes, nouvelles constructions.

La transversalité de la démarche s'est attachée à aborder l'ensemble des thèmes à portée urbaine et sociale, présents sur le secteur : les axes structurants, la trame végétale, la mixité de l'habitat, la valorisation commerciale et des services, les groupes scolaires, le stationnement, les circulations douces, l'exploitation des synergies potentielles.

Les réflexions se sont alimentées en aller et retour à l'occasion de nombreuses tables rondes, groupes de travail, réunions de concertation, menés conjointement par la maîtrise d'ouvrage et les équipes, à l'adresse de l'ensemble des acteurs et de la population du quartier et niortaise.

En effet, la dimension urbaine de la réflexion s'est doublée d'une démarche au plus près de la population.

Les trois équipes ont remis leur diagnostic et présenté leurs éléments de programme à l'occasion d'un comité technique tenu le 5 janvier 2004 et du comité de pilotage du 12 janvier 2004. Ces éléments ont fait l'objet de nombreuses discussions avec nos partenaires dont l'Etat, cosignataire de la convention ORU. Une synthèse a été élaborée. Constituée d'orientations précises, elle devient le programme de l'opération sur la base duquel les trois équipes vont désormais concevoir leur projet dans le cadre de la phase individuelle du marché de définition.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le programme tel qu'il figure en annexe de la présente délibération et relatif à la requalification des espaces urbains du quartier du Clou Bouchet ;

- autoriser Monsieur le Maire à envoyer à chaque équipe un ordre de service notifiant ledit programme marquant ainsi le commencement de la phase individuelle des marchés de définition.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)